



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/254

Gratuité d'entrée dans les musées municipaux de Lyon accordée aux participants au Congrès international des bibliothèques et des sciences de l'information 2014 de l'IFLA, pendant la durée de l'événement, du 16 au 22 août 2014 à Lyon.

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 7 JUILLET 2014

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 15 JUILLET 2014

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETARE ELU : M. CUCHERAT Yann

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2014/254 - GRATUITE D'ENTREE DANS LES MUSEES MUNICIPAUX DE LYON ACCORDEE AUX PARTICIPANTS AU CONGRES INTERNATIONAL DES BIBLIOTHEQUES ET DES SCIENCES DE L'INFORMATION 2014 DE L'IFLA, PENDANT LA DUREE DE L'EVENEMENT, DU 16 AU 22 AOUT 2014 A LYON. (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 juin 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le 80^e congrès international des bibliothèques et des sciences de l'information de l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions) se tiendra à Lyon du 16 au 22 août 2014 à la Cité Internationale. Il a pour thème « Bibliothèques, Citoyenneté, Société : une confluence vers la connaissance ».

La Ville de Lyon recevra ainsi, pendant une semaine, les plus grands experts du livre autour de cet événement mondial entièrement consacré à la lecture publique et à la diffusion des savoirs, qui rassemble chaque année plus de 3500 participants de 130 nationalités issus du secteur des bibliothèques et de la documentation, confirmant la position de Lyon en tant que métropole des savoirs et de la connaissance.

La Ville de Lyon, comme toutes les villes qui ont accueilli le Congrès de l'IFLA les années précédentes, accordera un accès privilégié dans ses musées municipaux, le Musée des Beaux-Arts, le Musée d'art contemporain, le Musée de l'Imprimerie, les musées Gadagne et le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation. Ainsi, sur présentation de la carte de congressiste, les participants seront exonérés de droit d'entrée dans ces cinq musées, afin de découvrir les richesses patrimoniales, artistiques et culturelles de la ville.

Cet événement, accompagné ainsi de nombreuses activités et découvertes proposées aux congressistes contribue au rayonnement culturel international de Lyon.

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

La gratuité d'entrée dans les musées municipaux de Lyon, Musée des Beaux-Arts, Musée d'Art Contemporain, Musée de l'Imprimerie, Musées Gadagne et le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation est accordée aux participants du congrès international des bibliothèques et des sciences de l'information de l'IFLA, qui se tiendra à Lyon du 16 au 22 août 2014, sur présentation de leur carte de congressiste.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN